

Manon Lescaut
Texte 3 : Une étrange confession
Commentaire

Mouvement du texte :

Les trois mouvements correspondent aux trois paragraphes.

1/ L'attendrissement de son père (paragraphe 1), préalable à l'aveu

2/ La « didascalie » du troisième paragraphe, à savoir les intentions du chevalier en prononçant son aveu (paragraphe 2)

3/ L'étrange confession du chevalier (paragraphe 3)

Problématiques possibles :

1. Nous verrons en quoi ce texte est une parodie de confession sacramentelle.

2. Nous verrons en quoi le chevalier, par un tour de passe-passe, sort ici de la marginalité.

3. Des Gueux s'accuse-t-il ou s'excuse-t-il ?

Commentaire linéaire

1/ L'attendrissement de son père (paragraphe 1), préalable à l'aveu

a) Généralisation (lignes 1-2)

Un cœur de père est le chef-d'œuvre de la nature ; elle y règne, pour ainsi parler, avec complaisance, et elle en règle elle-même tous les ressorts.

Le chevalier veut prouver à son père que sa passion pour Manon est un mouvement de la nature et qu'il ne convient donc pas de s'y opposer. Afin de pouvoir se faire pardonner, le chevalier a donc besoin que son père soit à l'unisson. Tant que ce dernier use de sa raison (comme on le voit au début de leur entretien), il ne pourra obtenir gain de cause. Ce paragraphe montre que le chevalier est parvenu à ses fins : désormais, son père laisse parler sa nature de père. Le « cœur » est ici à comprendre comme **l'antithèse** de la raison. La nature est présentée comme (c'est ce que veut dire le narrateur par « pour ainsi parler ») **une allégorie**. Le chevalier use également de **la métaphore royale**. La nature est souveraine du cœur et non de la raison ; son pouvoir sur lui est incontesté et même plus : le cœur est agi par elle, comme si elle était une fatalité : « et elle en règle elle-même tous les ressorts » (= « ce qui fait mouvoir, cause agissante » (CNRTL)).

b) Cas particulier du père du chevalier (lignes 2-4)

Le mien, qui était avec cela homme d'esprit et de goût, fut si touché du tour que j'avais donné à mes excuses qu'il ne fut pas le maître de me cacher ce changement.

Il ne faut pas oublier que le chevalier adresse son récit à Renoncour, un homme de qualité. Il a sans doute besoin de se justifier. En effet, ici, la **subordonnée relative** a les allures d'une **concessive** (on pourrait presque substituer « bien que » à « qui »). Les deux qualités qu'il attribue à son père, l'intelligence et le jugement, en font un honnête homme. Or, si son père, qui est pourtant un parfait honnête homme a abdiqué sa raison en faveur de son cœur, comment Renoncour ne serait pas du même avis. C'est une sorte **d'argument a fortiori**. La **consécutif**

exprime cette abdication et poursuit la **métaphore royale** : le cœur du père est agi par la nature, sa raison n'en est plus la « maître[sse] ».

c) Transformation « sensible » du père (lignes 4-5)

« Viens, mon pauvre chevalier, me dit-il, viens m'embrasser ; tu me fais pitié. » Je l'embrassai. Il me serra d'une manière qui me fit juger de ce qui se passait dans son cœur. « Mais quel moyen prendrons-nous donc, reprit-il, pour te tirer d'ici ? Explique-moi toutes tes affaires sans déguisement. »

On passe au **discours direct** qui nous fait entendre les paroles mêmes du père et on y sent bien tout son attendrissement et la victoire du chevalier. Notons l'**apostrophe** « mon pauvre chevalier » mais aussi la **répétition de l'impératif** « viens » qui exprime son impatience à tenir son fils dans ses bras. Bref, Des Grieux est pardonné avant même d'avoir faits sa confession. Après les paroles, les actes : le toucher confirme l'ouïe. Sans doute, la force de l'embrassade trahit-elle les sentiments violents de tendresse du père pour son fils.

Une fois le pardon donné, le père veut maintenant rétablir son fils dans sa dignité sociale en l'arrachant à sa prison. Il va donc réclamer un aveu complet, non pas pour l'accuser mais pour mieux l'aider à sortir de ce mauvais pas. Il faut noter l'usage du **pronom personnel** « nous » qui indique qu'il fait désormais front avec son fils. Le **complément circonstanciel de manière** « sans déguisement » est une **métaphore** pour dire « sans hypocrisie ». Cette expression va prendre pour nous lecteurs une **coloration ironique** quand on aura entendu l'aveu très incomplet du chevalier.

2/ La « didascalie » du troisième paragraphe, à savoir les intentions du chevalier en prononçant son aveu (paragraphe 2)

a) Une longue phrase habile mais pas si sincère (lignes 8-11)

Comme il n'y avait rien, après tout, dans le gros de ma conduite, qui pût me déshonorer absolument, du moins en la mesurant sur celle des jeunes gens d'un certain monde, et qu'une maîtresse ne passe point pour une infamie dans le siècle où nous sommes, non plus qu'un peu d'adresse à s'attirer la fortune du jeu, je fis sincèrement à mon père le détail de la vie que j'avais menée.

Cette longue phrase commence par **trois propositions subordonnées circonstancielles de cause**, destinées à montrer qu'il fait « sincèrement à [s]on père le détail de la vie qu'[il] avai[t] menée ». Or ces trois raisons sont présentées à Renoncour de telle manière qu'on peut douter de sa sincérité, à moins que sa morale de l'intention qui excuse tout au nom de sa passion pour Manon le justifie à ses propres yeux. En tous cas, s'il est sincère, il n'est pas vrai. Il amoindrit sa faute. La **négation complexe** « ne rien » semble même au début la supprimer totalement. L'expression « après tout » qui signifie « finalement », « si on fait le compte » veut montrer qu'il a pesé le pour et le contre dans sa propre balance et qu'en toute justice, il s'estime encore juste et honorable. Il est vrai que son jugement ne s'exerce que sur le « gros de sa conduite », à savoir l'essentiel de sa conduite, mais nous verrons qu'il rejette en annexe son meurtre et son comportement de bandit vis-à-vis du supérieur de Saint-Lazare. L'**adverbe** « absolument » semble vouloir donner un semblant de crédibilité à une affirmation un peu grosse pour être crue, en l'atténuant quelque peu. La suite est aussi une atténuation destinée à rendre crédible son affirmation : certes, il ne se fonde pas sur la morale commune qui condamnerait sans hésiter ses actes mais sur les mœurs des gens de sa caste aristocratique. Mais son raisonnement est pervers car il sait que cet argument fallacieux aura du poids sur son père.

La litote « jeunes gens d'un certain monde » veut en fait désigner les jeunes gens du meilleur monde. Il présente ensuite ses deux péchés qui « ne passe[ent] point pour une infamie », **autre litote** qui pourrait signifier « qui passent pour un titre de gloire ». Les deux péchés sont d'ailleurs présentés à leur avantage : il emploie le mot « maîtresse », qui fait surgir tout de suite une femme charmante, au lieu de « fornication » ou « débauche » par exemple. De même, la tricherie répétée n'est pas qualifiée de vol mais est tournée en **une périphrase gracieuse** : « un peu d'adresse à s'attirer la fortune du jeu ». Là encore, nous avons **un euphémisme** : il faut comprendre « beaucoup d'adresse ». Les mots « adresse » et « fortune » ont une **connotation positive**. La fortune était même un dieu chez les Anciens. Ainsi, **l'adverbe** « sincèrement » pourrait nous paraître **singulièrement ironique** si l'on ne connaissait pas les conceptions morales quelque peu étranges du chevalier.

b) Un ajout plus honnête (lignes 11-12)

À chaque faute dont je lui faisais l'aveu, j'avais soin de joindre des exemples célèbres, pour en diminuer la honte.

Tout son discours est calculé car « à chaque faute », il joint une justification. Nous allons donc avoir affaire à **une parodie** de confession sacramentelle, car le pénitent n'est pas censé confesser les fautes des autres mais seulement les siennes propres. Notons cependant qu'il ne voit pas dans ses fautes une offense à Dieu ou aux autres mais une tache éventuelle à son honneur aristocratique. Prendre des exemples, si célèbres qu'ils soient, pour se justifier n'est nullement recevable aux yeux de la morale traditionnelle mais, dans cette morale aristocratique, le titre de noblesse fait office de justification.

3/ L'étrange confession du chevalier (paragraphe 3)

a) Première faute avouée et justifiée (lignes 13-16)

« Je vis avec une maîtresse, lui disais-je, sans être lié par les cérémonies du mariage : M. le duc de * en entretient deux aux yeux de tout Paris ; M. D*** en a une depuis dix ans, qu'il aime avec une fidélité qu'il n'a jamais eue pour sa femme. Les deux tiers des honnêtes gens de France se font honneur d'en avoir.**

La parodie de confession commence. C'est le premier aveu, celui qui vient chronologiquement en premier. Il vit sans être marié avec Manon. Notons qu'au début, il respecte les lois de la confession sacramentelle en ne nommant pas sa complice. Il la désigne par « une maîtresse ». Sa faute s'oppose aux lois civiles et religieuses. La suite sort de la confession normale : il se met à accuser les autres pour mieux se justifier, l'argument étant que des gens bien plus titrés que lui le font. **Les deux points** ont une **valeur adversative**. Dans cette liste de gens célèbres, seuls comptent les titres. Dans son **argumentation**, il est nécessaire que ces titres soient supérieurs au sien, à savoir celui de chevalier. Il commence fort par un « duc », titre le plus élevé après celui de prince. Cet argument est renforcé par **l'argument numérique** : il en a deux, moi je n'en ai qu'une, dont je suis moins coupable. De plus, il ne s'en cache pas, tandis que je me cache. En morale, ce genre de justifications n'est guère recevable. L'exemple suivant n'a pas de titre, du moins il ne lui en donne pas. **L'argument** est cette fois typique de la morale de l'intention : la fin justifie les moyens. Puisque cet homme est fidèle à cette femme, il a ainsi une certaine stabilité. Il est savoureux de voir que, **paradoxalement**, un homme est loué pour sa fidélité alors qu'il est infidèle par ailleurs. **L'argument devient général** : la proportion est

énorme et il les qualifie d'« honnêtes hommes ». Et ce n'est pas par **antiphrase** dans sa bouche. Bien sûr, cet argument prête à sourire : a-t-il fait seulement des statistiques ?

b) Deuxième faute avouée et justifiée (lignes 16-18)

J'ai usé de quelque supercherie au jeu : M. le marquis de* et le comte de*** n'ont point d'autres revenus ; M. le prince de*** et M. le duc de*** sont les chefs d'une bande de chevaliers du même ordre. »**

Il passe au second péché, celui de vol. Comme plus haut, il atténue sa faute en usant d'un **euphémisme** : « j'ai usé de quelque supercherie ». Notez l'**adjectif indéfini** « quelque ». Là encore, c'est **une parodie** de confession sacramentelle car l'avue doit être complet et ne doit pas faire de restriction. Suit **une énumération** d'exemples là encore titrés : nous avons tous les titres les plus prestigieux, tous dépassant celui de chevalier. Ils lui servent d'excuse, là encore, non seulement grâce à leur titre, mais aussi grâce à leur comportement plus grave encore que le sien. Les deux premiers n'ont que ce revenu, sous-entendu « j'ai d'autres revenus ». Cela est plaisant quand on sait qu'il réclame de l'argent à son ami Tiberge et que Manon et lui ont voulu dépouiller les deux G.M. Les suivants seraient encore plus coupables car à la tête d'une organisation criminelle. La **métaphore ironique** de « chevaliers » est consacrée : lui-même a fait partie des chevaliers de la Ligue de l'Industrie ». Elle devient ici **euphémique** et presque valorisante.

c) Troisième faute avouée (lignes 18-20)

Pour ce qui regardait mes desseins sur la bourse des deux G* M***, j'aurais pu prouver aussi facilement que je n'étais pas sans modèle ; mais il me restait trop d'honneur pour ne pas me condamner moi-même, avec tous ceux dont j'aurais pu me proposer l'exemple ;**

Lui vient justement le cas des deux G...M... mais il semble soudain avoir une délicatesse morale à dénoncer d'autres personnes. Cette soudaine vertu nous fait quelque peu sourire, d'autant qu'on comprend par la suite que ce n'est pas tant pour préserver ces exemples que pour se préserver lui-même. Et les autres fautes semblent avoir été totalement oubliées, ce qui rend cet aveu **parodique**. Il sait que son père n'est pas au courant du meurtre de sorte qu'il ne tient pas à ce qu'il l'apprenne.

d) Conclusion de la confession : demande d'un pardon déjà accordé

de sorte que je priai mon père de me pardonner cette faiblesse aux deux violentes passions qui m'avaient agité, la vengeance et l'amour.

Arrive la **consécutive** qui **parodie** la fin d'une confession. Il demande l'absolution mais dans le même temps se justifie, ce qui est pour le moins étrange. Il vient d'avouer mais pour mieux ajouter finalement qu'il n'est pas coupable de ses actes car il est le jouet (« deux violentes passions qui m'avaient agité ») de la fatalité. Dans le code d'honneur de la noblesse, la vengeance est un devoir. Quant à l'amour, comment pourrait-on le condamner ?

Si l'on ne connaissait l'étrange conception de la morale du chevalier, nous serions vraiment tentés de croire qu'il est d'un cynisme à toute épreuve.

Prolongements possibles :

Les scènes d'aveux sont nombreuses au théâtre, par exemple ceux de Phèdre dans la pièce éponyme de Racine ou encore ceux de Ruy Blas dans la pièce éponyme de Victor Hugo.

Dans le roman, un des plus célèbres est celui de la princesse de Clèves à son mari dans le roman éponyme de Mme de Lafayette.

<https://www.etudes-litteraires.com/la-fayette/la-princesse-de-cleves-aveu>

Les aveux de Mercédès dans *Le Comte de Monte-Cristo*.

Les aveux de Fanny dans *Fanny* de Marcel Pagnol.